

Modifications apportées au règlement des Flèches de France

Aujourd'hui les itinéraires « **Classiques** » qui empruntent les routes à grande circulation font l'objet de lettres m'indiquant leur **dangerosité** voire leur **interdiction** aux cycles.

Afin de sécuriser votre randonnée aux travers de nos provinces il a été décidé de ne retenir **qu'un seul tracé pour chacune des 20 Flèches de France**

Ces nouveaux tracés s'appuient en priorité sur les parcours touristiques avec des incursions sur les tracés « Classique » lorsque ceux ci sont à proximité et offrent des sites intéressants.

Les catégories ARGENT et OR sont conservées sur ces nouveaux parcours.(carte de route rouge)

Le choix de la catégorie sera déclaré lors de l'inscription et devra être respecté pour l'homologation de la Flèche.

Je vous rappelle que, sauf pour les catégories AG et OR, le parcours est libre entre les contrôles.

D'autre part, afin d'éviter la traversée de la banlieue Parisienne, avec son trafic source de stress, et en complément du « Pied de Cochon" départ historique des Halles de Paris et, depuis 1988, du départ d'une porte de Paris, il vous est offert la possibilité d'un **départ décalé** choisi près d'une gare entre 20 km et 30 km de PARIS.

Le départ décalé n'est autorisé qu'en catégorie « BRONZE »

Les nouveaux itinéraires seront mis en service le 1^{er} janvier 2013 mais les cartes et les itinéraires en votre possession resteront valables jusqu'au délai de validité de 3 ans.

J'attire votre attention sur la possibilité de consultation des itinéraires sur OPENRUNNER avec la visualisation du profil à partir de notre site : www.audax-club-parisien.com - Rubrique : Flèches de France
N'hésitez pas à me signaler toutes erreurs et me faire connaître votre avis sur ces nouveaux parcours.

Certains d'entre vous me demande des informations sur les possibilités d'hôtels ou de restaurants sur le parcours des Flèches de France. **Le forum des Flèches de France** a été créé à cet effet, mais c'est au travers des avis et renseignements que vous voudrez bien y mettre qu'il remplira sa pleine mesure.

Son accès se fait à partir de notre site www.audax-club-parisien.com : Rubrique : Flèches de France /Forum

Le 1^{er} octobre 2012

Le responsable des Flèches de France
Jean Pierre PENDU